

**ENCHÈRES**
**Le Monolithe pas encore vendu**

■ Hier à Bienne, un seul acheteur s'est manifesté pour le rachat du Monolithe, lors de la vente aux enchères des objets d'expo.02. Il s'agit d'un entrepreneur allemand, Rolf Oberle, propriétaire d'une société de marketing et de vente par correspondance basée à Lahr (sud de l'Allemagne), qui a fait une offre de 400 000 fr. Admirateur de Jean Nouvel, Rolf Oberle dit s'intéresser au Monolithe en tant qu'œuvre d'art. Sans projet précis pour l'instant, il songe par exemple à en faire une cave moderne avec restaurant dans une région viticole.

Propriétaire de l'édifice, Nüssli Special Events à Saint-Gall juge cette offre trop basse et entend faire usage de son droit de veto: «Le prix proposé ne correspond pas à nos attentes, il est définitivement trop bas, nous ne vendrons pas le Monolithe à ce prix», indique Stephan Rausch, chef de projet expo.02. Également intéressée, la verrerie de Hergiswil (NW) avait pris le risque de ne pas venir à la vente. Elle souhaite obtenir toutes les autorisations nécessaires avant de décider d'un éventuel achat. C'est donc le statu quo pour l'icône de l'artéplage de Morat.

D'autres objets n'ont pas trouvé preneur, comme les catamarans solaires reliant Morat au Monolithe. En revanche, le pavillon Blindekuh est parti pour 14 000 fr, par exemple. Et le Montreux Jazz Festival a acquis l'artéplage mobile du Jura pour 160 000 fr. (coût initial: 3,6 millions). Ancré devant la Maison des congrès, ce bateau pourrait être utilisé pour des croisières sur le Léman durant le festival ou pour animer les quais.

Quelque 700 personnes se trouvaient hier dans la salle et une centaine participait aux enchères sur internet. Dimanche, quelque 2000 curieux étaient venus assister à la vente. Sur les deux jours, environ 30 000 objets – pour 2500 articles différents – étaient proposés au public.

ATS-GRU

**CONSTITUANTE**
**Et un projet de préambule, un!**

■ «Nous, les citoyennes et citoyens du canton de Fribourg, conscients de notre responsabilité envers la Création, nous nous engageons: à vivre ensemble notre diversité culturelle tout en encourageant la compréhension mutuelle, à bâtir, pour les générations actuelles et à venir, une société qui soit plurielle et tolérante, dynamique et solidaire, garante des droits fondamentaux et respectueuse de l'environnement, et pour cela, nous nous donnons la Constitution qui suit...»

Tel est le projet de préambule proposé par la commission qui en est responsable pour le compte de la Constituante (celle chargée en particulier des principes fondamentaux). Ses membres se sont par ailleurs penchés sur les meilleurs textes rédigés à l'occasion du concours organisé au début 2002. Ils ont également étudié d'autres documents, en particulier ceux qui ont guidé la réflexion dans le canton de Zurich.

La mouture retenue sera débattue par le plénum pendant le premier trimestre 2003, communique le secrétariat de la Constituante: «Sobre et dense, elle chante les valeurs universelles d'une société civilisée du XXI<sup>e</sup> siècle et met un accent spécial sur la diversité culturelle qui caractérise Fribourg.» La nouvelle «porte d'entrée» remplacera celle de l'actuelle charte cantonale, qui date du 7 mai 1857: «Au nom de Dieu Tout-Puissant! Le peuple fribourgeois se donne la Constitution dont suit la teneur.» SJ

**SOCIÉTÉ**
**Pauvretés cachées en Suisse**

*Il existe des formes de précarité que le système social ne décèle pas. Comme le démontre l'étude sur «Les pauvretés cachées en Suisse», menée dans le cadre du Programme national de recherche sur les problèmes de l'Etat social (PNR 45). Elle met aussi en lumière la complexité des mécanismes qui y conduisent.*



M. Wolhauser/Recherche-CH

Le centre d'accueil La Tuile, à Fribourg, est une forme de réponse pour ceux qui n'entrent pas dans le réseau des institutions sociales spécialisées

**Banc public est ouvert**

Le 30 octobre, le Banc public ouvrait ses portes à Fribourg. Centre de jour ouvert à toutes les catégories de personnes précarisées – problèmes financiers, solitude, etc. – la nouvelle institution a une vocation généraliste: elle est ouverte à tous ceux qui en ont besoin et aucune démarche n'est nécessaire pour y être reçu. Le Banc public permet à ceux qui s'y rendent de prendre un repas pour cinq francs, de se doucher, de renouer des liens sociaux et de recevoir des conseils pour bénéficier, si tel est leur désir, des offres des institutions sociales spécialisées. Ceux qui ne sont pas en mesure de payer leur repas peuvent le «gagner» en participant

aux tâches du nouveau centre de jour. C'est sur la base de constats similaires à ceux de l'étude de Stéphane Rossini que le Banc public a vu le jour. Sous l'impulsion de La Tuile et avec la participation de nombreuses institutions sociales fribourgeoises, le Banc public a aussi été pensé pour permettre de repérer certaines des pauvretés cachées: en cela, en plus d'une aide directe apportée aux plus démunis qui «passent à travers les mailles du filet social», la nouvelle institution jouera un rôle d'observatoire des pauvretés. CV

Fribourg, route de Saint-Barthélemy 20 (Schoenberg). Le Banc public: 026 481 39 46

■ Y a-t-il des pauvretés cachées en Suisse? Cette question a servi de point de départ à l'étude dirigée par Stéphane Rossini, directeur de diplôme en travail social à l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à l'Université de Genève. La réponse est sans équivoque au terme du projet: «Des pauvretés cachées existent et sévissent dans notre pays, aux formes multiples, parfois franchement identifiables, parfois sournoises et pernicieuses, souvent ponctuelles et séquentielles, accompagnées indistinctement d'une aide publique ou privée ou d'une absence totale de soutien.»

Si elles sont cachées, c'est d'une part parce que ceux qui sont touchés passent «entre les mailles du filet social» et n'apparaissent pas dans les statistiques; d'autre part parce qu'elles sont souvent séquentielles, de telle sorte que les victimes ne paraissent pas, de l'extérieur, vivre dans la précarité.

**Des parcours de vie**

Pour arriver à ces conclusions, le groupe de recherche dirigé par Stéphane Rossini s'est appuyé sur une analyse extrêmement détaillée des parcours de vie de 165 personnes en situation de précarité, dans une perspective «essentiellement micro-sociale et qualitative». Plusieurs catégories de personnes émergent de l'étude: les working poors, les familles monoparentales, les migrants, certains indépendants qui le sont devenus pour échapper à l'exclusion professionnelle, les personnes atteintes dans leur santé (physique ou psychique), les toxicodépendants, les toxicomanes et les sans-abri.

Plusieurs types de causes sont explicités: l'éducation en institutions conduit souvent dans des parcours de précarité; l'endettement est présent dans une majorité des cas: «En raison de salaires trop bas, les emprunts se succèdent, les factures médicales ou de consommation demeurent impayées. Une spirale s'installe.» Le remboursement des dettes peut aussi jouer son rôle. Des raisons qui n'ont rien à voir avec la responsabilité personnelle entrent donc dans les processus d'appauvrissement. Les conditions d'emploi atypiques dues à la flexibilité du marché du travail font partie de beaucoup de cheminements vers la précarité.

**Cheminements complexes**

L'un de points forts de l'étude tient dans la démonstration de la complexité des parcours de précarisation: les causes mentionnées ci-dessus interviennent en effet conjointement et renforcent les difficultés rencontrées. La cooccurrence de problèmes divers empêche une lecture de la pauvreté selon des schémas simples autant que l'intervention basée sur de tels schémas.

«Quelle est donc la cible, remarque Stéphane Rossini, lorsqu'on est en face de causes si complexes?»

Certains aspects découlant de la structure même du dispositif social entrent en jeu. Les institutions sociales, souvent, ne peuvent intervenir assez rapidement dans les situations d'urgence. Cela a pour conséquence de laisser se transformer des précarités ponctuelles en précarités durables. L'étude s'interroge ainsi sur la nécessité de «flexibiliser l'offre sociale pour qu'elle soit plus accessible» aux pauvres cachés.

Une partie de la recherche est consacrée aux rapports qui s'établissent entre les personnes précarisées et les institutions sociales. Sur la base des informations recueillies et analysées dans l'étude des parcours de vie, Stéphane Rossini démontre la complexité de l'accès à l'aide sociale pour de nombreuses personnes. Les ayants droit, souvent, ne demandent pas les prestations qu'ils pourraient obtenir.

Ils ont par ailleurs souvent une image négative du système social, parfois parce qu'ils se sont heurtés à des refus d'aide incompréhensibles qui accentuent leur exclusion: «L'analyse des biographies met en évidence de nombreuses situations ou périodes de vie où une personne se voit dénier une voie d'accès au système parce qu'elle est jugée responsable de sa condition et, par conséquent, indigne de protection sociale», remarque Stéphane Rossini.

**Quelles perspectives?**

Une telle étude devrait ouvrir un débat politique. Stéphane Rossini en résume la question centrale: «Entre 10 et 15% de personnes et ménages seraient pauvres en Suisse. Est-ce suffisant pour ébranler les 85 à 90% restants, parmi lesquels celles et ceux qui élaborent les politiques publiques? Et ces derniers ont-ils seulement conscience que l'humiliation et la honte animent le quotidien d'une frange de cette population exclue?»

Une série de mesures sont proposées. Parmi les mesures préventives connues – et confirmées par le rapport – Stéphane Rossini mentionne «revenus suffisants, prestations des assurances sociales adéquates (niveau des rentes, indemnité journalière maladie), formation et formation continue, sécurité du travail, intégration sociale et professionnelle». Avant de conclure: «Ne pas agir dans ces secteurs, c'est maintenir le statut précaire des plus défavorisés.»

Charly Veuthey

**Les pauvretés cachées en Suisse.** Sous la direction de Stéphane Rossini. Avec Jean-Pierre Fragnière, corequérant, Valérie Legrand-Germanier, Cornelia Rumo, Markus Pichler, chargés de recherche. Etude disponible sur [www.unine.ch/dts](http://www.unine.ch/dts)

**EN BREF**
**Radio Fribourg se met à l'actualité par SMS**

Radio Fribourg-Freiburg veut atteindre ses auditeurs partout. En plus des ondes, elle peut s'écouter sur le site [www.radiofr.ch](http://www.radiofr.ch), qui a été totalement retravaillé. Nouveauté: les infos via SMS (40 ct. par message) sur l'actualité, le sport et la météo. Une offre utile en dehors de la zone de diffusion de la radio locale et qui devrait s'étoffer à l'avenir.

**Des écrivains lisent leurs textes à la BCU**

Demain mercredi 20 novembre, la Société fribourgeoise des écrivains

propose une lecture de textes des auteurs Claude Luezi par lui-même, et Michel Kern par son épouse Françoise. Ces lectures sont organisées dans le cadre des Rencontres de la rotonde de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), à Fribourg. De 18 h à 20 h.

**Multimédia: symposium international à Fribourg**

L'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg accueille jusqu'à vendredi un symposium international consacré aux réseaux IP (internet protocol), à la voix et au multimédia. Il s'adresse aux responsables des infrastructures de télé-

communications. Une centaine de personnes en provenance d'une trentaine de pays y participent. Voir: [www.eif.ch](http://www.eif.ch).

**Prises de position en vue du 24 novembre**

Deux partis fribourgeois, non représentés au Grand Conseil (voir l'édition de samedi), ont pris position sur les votations fédérales du 24 novembre. Le Parti libéral fribourgeois (PLF) rejette l'initiative UDC sur l'asile et soutient la révision de la loi sur le chômage. De son côté, le Mouvement indépendant fribourgeois (MIF) recommande le double oui.

**A LivrEchange, découvertes albanaises**

LivrEchange, la nouvelle bibliothèque interculturelle de Fribourg, offre des livres dans près de 60 langues. Elle organise en novembre un cycle de conférences sur les cultures albanaises (avec traduction simultanée en albanais). Prochains rendez-vous, tous à 20 h à la rue du Botzet 2: ce jeudi 21 novembre sur la migration albanaise en Suisse, le 22 sur la littérature et le 29 sur la langue et les coutumes. L'ambiance sera plus festive, le 30 novembre à 18 h 30, au centre de loisirs du Jura où aura lieu une rencontre en musique.